

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 737

présenté par
M. Vuilletet

ARTICLE 7

À la seconde phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« ou »

les mots :

« ni aucun ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.